



Monsieur le Secrétaire d'Etat, Monsieur le Directeur Général et sa cour, la période est à la présentation des vœux des uns et des autres et nous n'échapperons pas à cette tradition. Nous vous souhaitons donc à vous, vos collaborateurs et vos proches une excellente année 2016 avec des vœux de santé et de bonheur.

Tout d'abord nous souhaitons vous remercier de nous accorder un peu de votre précieux temps, même s'il nous a fallu dépenser beaucoup d'énergie et de temps afin de l'obtenir nous tenons à ces remerciements.

Nous connaissons votre attachement aux visites sur le terrain et à la franchise de vos interlocuteurs, aussi nous n'allons pas y aller par 4 chemins et vous informer que la boutique DGFIP va mal, très mal ...

Vous le savez déjà, allez-vous nous répondre, oui mais non Monsieur le secrétaire d'Etat, tout ce qui vous arrive est filtré, surfiltré, et totalement dénaturé...

Tout ne va pas très bien Monsieur le Secrétaire d'Etat et nous en avons marre !

Marre d'être exemplaires car nous subissons depuis trop d'années des suppressions d'emplois qui n'ont plus de justification, ou plutôt qui n'ont qu'une justification, le pacte de stabilité ! Celui qui prévoit 50 milliards d'économie sur 3 ans pour respecter les engagements européens. Pendant ce temps, cette même Europe précise que la fraude fiscale est évaluée à 1 000 milliards d'euros par an au sein de l'Union européenne. La France représentant 16% du produit intérieur brut de l'Union européenne, un tel montant représenterait des pertes fiscales annuelles de 160 milliards par an en France, un montant colossal équivalent à près de la moitié des recettes fiscales brutes annuelles. Ces chiffres sont à relativiser car tous les pays européens ne sont pas frappés uniformément par la fraude. La Commission européenne confirme cette relativité puisqu'elle estime que, pour la France, la fraude fiscale est comprise entre 2 et 2,5% du produit intérieur brut (soit 39 à 49 milliards d'euros).

A ces mêmes chiffres, il faut ajouter la fraude aux prestations sociales, la fraude douanière la fraude aux cotisations sociales, les niches fiscales inefficaces, l'optimisation fiscale pour les plus fortunés etc etc ....

Force est de constater que les fraudes continuent de se développer. Ceci n'est malheureusement guère étonnant car les moyens humains, juridiques et matériels se sont affaiblis alors que dans le même temps les possibilités de frauder s'accroissent....

Or combattre la fraude est une priorité certaine pour plusieurs raisons :

- C'est une priorité afin de rétablir davantage de justice fiscale en combattant toutes les formes de fraudes et d'évasions fiscales, ce qu'un objectif purement budgétaire, actuellement très pesant dans les services de contrôle, ne permet pas véritablement puisqu'il incite à se tourner vers des fraudes aisément détectables et pas forcément vers les plus complexes,

- C'est une priorité afin de rééquilibrer l'activité économique car les fraudeurs faussent la concurrence,
- C'est une priorité afin de prévenir son développement futur.

La fraude fiscale se complexifie, se diversifie et s'internationalise. Elle nécessite un renforcement des moyens humains, juridiques et matériels. Si de nouveaux moyens juridiques sont apparus, ils demeurent cependant largement soumis aux moyens dont l'administration fiscale dispose. Or, les moyens humains de la DGFIP sont largement insuffisants.

Oh... vous avez quand même fait quelques avancées techniques : Le STDR (que vous êtes allé visiter à St Germain en Laye) afin de récupérer quelques 2,6 milliards d'euros pour 2015, la mise en place du data-mining et bientôt du big data, la mise en place d'un plan anti-fraude sur les logiciels de caisse, mais avouez-le Monsieur le Secrétaire d'Etat, nous sommes bien loin de tous ces milliards qui vous échappent...

Pourtant, vous pourriez en faire de belles choses avec ces milliards, relancer l'économie et ainsi l'emploi, puis la consommation, puis les investissements etc etc ... vous connaissez la musique...

Vous êtes en train de vous dire que vous n'allez tout de même pas prendre une leçon d'économie de la part de représentants du personnel, fussent-ils de l'administration financière de l'Etat ... non Monsieur le Secrétaire d'Etat, nous n'avons pas cette prétention, la seule que nous ayons, c'est celle de savoir compter... et dans un budget il n'y a que 2 colonnes, recettes et dépenses et nous le disons dans cet ordre, car pour pouvoir dépenser, il faut d'abord encaisser, c'est la base de tout, et c'est bien cette base qui manque à toutes les classes politiques depuis bien trop d'années.

Assurer les recettes de l'Etat, c'est pouvoir disposer des budgets nécessaires à son bon fonctionnement. Aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure d'assurer ces recettes, nous n'avons plus les bras, et avec la création de la DGFIP, vous vous avez affublé d'une hiérarchie pesante, inefficace et aux cadres bien trop nombreux... La preuve ? les plafonds de rémunération sont atteints mais pas le plafond d'emplois, résultat : 4000 vacances d'emplois sur toute la France, tous des cadres B et C ...

Aujourd'hui encore, la pléthore des états majors, à tous niveaux, DDI, DR et DDFIP ne renforce en rien le fonctionnement et l'efficacité de notre administration. Les administrateurs depuis la création de la DGFIP, plus préoccupés par leur plan de carrière que par l'exécution de nos missions ne sont nommés à la tête des directions que pour leur serviabilité et le degré de reconnaissance qu'ils pourraient avoir au dieu de la Direction Générale, odieux non ?

Ainsi, les ambiances dans les commandements sont parfois délétères sans même que leurs dirigeants s'en aperçoivent... le travail s'effectue en tuyau d'orgue alors que la mutualisation, la transversalité et les échanges devraient être la règle. Rien de tout cela, une preuve ? les 9 inter-régions font toutes le même travail chacune dans son coin alors qu'elles devraient plutôt être spécialisées dans certaines tâches. A leur tête, un Délégué du Directeur Général qui n'attend bien souvent qu'une seule chose, devenir numéro 1 d'un département et empocher les indemnités de comptable inhérentes, je vous parlais de serviabilité il y a quelques secondes, vous vous doutez bien que ces personnes mettent un point d'honneur à respecter leur lettre de mission de notre Directeur Général, voire plus histoire d'être exemplaires ... ils ont d'ailleurs été nommés pour ça, plus que pour leurs compétences.

Ensuite, allez visiter l'organigramme de notre délégation et vous comprendrez que certaines missions sont plus prioritaires que d'autres ...

Oui Monsieur le Secrétaire d'Etat, parce qu'en plus à la DGFIP, il y a tellement de suppressions d'emplois qu'il faut prioriser les missions. Le Secteur Public Local, garant de la bonne exécution des dépenses des collectivités est devenu le parent pauvre de la DGFIP (et non pas le pauvre Monsieur Parent qui est assis à côté de vous en train de se morfondre des informations portées à votre connaissance), à tel point que nous avons bien l'impression que la DGFIP se transforme à vitesse grand V en DGI. (maillage territorial de la DGI, règles de gestion de la DGI, commandement à la mode DGI alors même que la DGFIP est créée depuis 2008 ! ) Les Comptables Publics se doivent de faire face à un sous effectif galopant au profit de leur directeur départemental (qui dispose, lui, de plus de 120% de son effectif théorique dans le Pas-de-Calais), à des mises en débet qui se multiplient, et à des débouchés de carrière démotivants du fait de l'arrivée de cadres soit disant supérieurs mais inexpérimentés, qui mettent parfois en péril les missions essentielles de conseil auprès de nos ordonnateurs, les délais globaux de paiement augmentent et les conditions de travail se dégradent partout !!!

Enfin, un mot sur les restructurations. Nous avons l'impression d'une casse, organisée en interne, des services de la DGFIP. Tout est fait à l'envers du bon sens. Une seule chose semble compter : vite et pas cher comme pour une liquidation ... Les restructurations se suivent et se ressemblent beaucoup trop. Tout est fait dans la précipitation, sans concertation, sans moyen, sans tenir compte des contextes locaux ni même des intercommunalités voire des zonages administratifs... Et que dire des personnels que l'on "consulte" sans jamais prendre en compte leurs avis ...

Ces décisions ont des impacts très lourds à court, moyen et long termes. Ironie de certaines idioties commises, certains se retrouvent dans une situation de blocage pour effectuer les quelques aménagements que nous-mêmes aurions parfois cautionnés, à cause de décisions prises hâtivement et sans réflexion ... L'impression, là aussi, est grande d'un laxisme continu dès lors que la feuille de route est respectée, voire que la carrière individuelle de certains n'est pas compromise ... Ainsi, et à l'inverse des trois singes de la sagesse, nous faisons donc le vœu d'avoir enfin un Directeur Général, un Délégué du Directeur Général et un Directeur Départemental qui ouvrent les yeux, qui ouvrent les oreilles et qui ouvrent la bouche à bon escient ...

Nous pourrions alourdir l'état des lieux Monsieur le Secrétaire d'Etat, mais nous allons arrêter là pour l'instant afin que vous puissiez répondre à nos questions.

Elles sont claires :

- **Quand allez vous prendre la mesure de nos conditions de travail qui se dégradent ?**
- **Quand allez-vous prendre les mesures législatives nécessaires au bon exercice de nos missions afin de garantir les recettes de l'Etat, des Collectivités Locales et des Hôpitaux ?**
- **Quand allez-vous stopper les suppressions d'emplois ?**